

103433-2026 - Competition

France – Construction work for power plant – Installations photovoltaïques individuelles autonomes avec stockage batterie - Communes de St-Paul et de La Possession - MAFATE - Ilets des Orangers, de Roche-Plate, de Grand Place et de La Nouvelle.

OJ S 30/2026 12/02/2026

Contract or concession notice – standard regime

Works

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: SIDELEC Réunion

Email: marches@sidelec.re

Legal type of the buyer: Local authority

Activity of the contracting authority: Economic affairs

Activity of the contracting entity: Electricity-related activities

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Installations photovoltaïques individuelles autonomes avec stockage batterie - Communes de St-Paul et de La Possession - MAFATE - Ilets des Orangers, de Roche-Plate, de Grand Place et de La Nouvelle.

Description: Dans le cadre de son Programme d'électrification rurale par installations photovoltaïques autonomes avec stockage batterie, le Sidélec Réunion lance la présente consultation qui concerne les travaux de réalisation de 26 installations photovoltaïques autonomes avec stockage batterie, sur les Communes de Saint-Paul et La Possession, dans le cirque de Mafate, aux Ilets des Orangers, Roche-Plate, Grand Place et La Nouvelle. Il s'agit principalement, pour chacune des installations : -De locaux techniques solaires en bois sous tôle avec leur radier béton ; -Des installations photovoltaïques autonomes avec stockage batterie ; -Transport sur site par hélicoptage de l'ensemble des installations à construire ; -Evacuation des anciens générateurs photovoltaïques et électroménagers.

Procedure identifier: 7bb1b6bf-3b1a-4782-8778-6dfe6d998c6b

Internal identifier: 2026P002

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45251100 Construction work for power plant

2.1.2. Place of performance

Town: Ile de la Réunion

Country subdivision (NUTS): La Réunion (FRY40)

Country: France

Additional information: Les travaux seront à réaliser sur les Communes de Saint-Paul et La Possession, dans le cirque de Mafate, aux Ilets des Orangers, Roche-Plate, Grand Place et La Nouvelle. Les caractéristiques principales des travaux à réaliser sont décrites dans les différents Cahiers des Clauses Techniques Particulières, leurs annexes et les CDPGF du DCE.

2.1.3. Value

Estimated value excluding VAT: 1 340 316,66 EUR

2.1.4. General information

Additional information: AUTRES PUBLICATIONS ANTERIEURES CONCERNANT LE MÊME MARCHE: La présente consultation est initiée à la suite à la décision du Sidélec Réunion de résilier le marché N° officiel 2026-26 intitulé « Tavaux d'électrification de Mafate par générateur Photovoltaïque individuels autonomes – Tranche 2 (lot T2C) & tranche 3 (lot T3B) – commune de Saint-Paul et Possession », qui avait été notifié à la suite de la consultation issue des : -avis diffusé au BOAMP à l'Avis n° 20-150231, le 11 décembre 2020. ; -avis de marché de travaux diffusé au JOUE TED N° 2020/S 243-600531, le 14 décembre 2020.

Legal basis:

Directive 2014/25/EU

Code de la commande publique en vigueur en France - Appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2 et R2124-2-1° du Code de la Commande Publique

2.1.5. Terms of procurement

Terms of submission:

Maximum number of lots for which one tenderer can submit tenders: 2

Terms of contract:

Maximum number of lots for which contracts can be awarded to one tenderer: 0

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Lot T2C.bis : Orangers et Roche Plate - 12 installations en Tranche Ferme (6 installations aux Orangers et 6 à Roche Plate) et 3 installations en Tranche Optionnelle à Roche Plate

Description: Il s'agit principalement, pour chacune des installations : - De locaux techniques solaires en bois sous tôle avec leur radier béton ; - Des installations photovoltaïques autonomes avec stockage batterie ; - Transport sur site par hélicoptage de l'ensemble des installations à construire ; - Evacuation des anciens générateurs photovoltaïques et électroménagers.

Internal identifier: Lot T2C.bis

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45251100 Construction work for power plant

Options:

Description of the options: Tranche optionnelle: le présent marché portant sur le lot T2C.bis comporte une tranche ferme, et une tranche optionnelle qui sont toutes définies ci-après: La tranche ferme intitulée « 12 installations en Tranche Ferme (6 installations aux Orangers et 6 à Roche Plate) » comprend des travaux ; La tranche optionnelle intitulée « 3 installations en Tranche Optionnelle à Roche Plate » comprennent des travaux ; L'exécution de la tranche optionnelle est subordonnée à la décision de l'entité adjudicatrice de l'affermir, par ordre de service, notifiée au titulaire, accompagnée de l'engagement financier correspondant matérialisé par le bon de commande. Si la tranche optionnelle n'est pas affermie, le titulaire ne pourra bénéficier d'aucune indemnité d'attente ou de dédit.

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): La Réunion (FRY40)

Country: France

Additional information: Les travaux se déroulent à Mafate à l'Ilet des Orangers et à l'Ilet Roche Plate situés dans la commune de Saint-Paul (97460).

5.1.3. Estimated duration

Duration: 30 Weeks

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 0

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 736 520,00 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Information about previous notices:

Identifier of the previous notice: 600531-2020

Additional information: VARIANTES – PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES (PSE): Le dossier comporte une solution de base à laquelle les candidats sont tenus de répondre. * Variantes à l'initiative du candidat (variantes libres): Les variantes à l'initiative du candidat sont possibles suivant les deux modifications techniques suivantes : • Réutilisation sur place dans les nouveaux ouvrages des matériaux des locaux techniques existants qu'il est prévu de démanteler et rapatrier dans la solution de base. Cette solution est à privilégier, si le soumissionnaire en identifie la faisabilité au préalable. • L'augmentation de la puissance unitaire des modules photovoltaïques proposées dans la solution de base ne pose aucun problème dans la mesure de compatibilité avec les dimensions des locaux techniques dont les études d'exécution sont fournies au présent marché. Dans le cas où les dimensions des champs photovoltaïques seraient différentes de celles prévus en solution de base, l'entrepreneur devra fournir des plans d'exécution des locaux techniques ajustés aux nouvelles dimensions dans sa solution variante. Si une ou plusieurs variantes sont proposées par les candidats, ces dernières ne seront prises en compte et analysées que si une solution de base est transmise par le candidat. ** Variantes à l'initiative de l'acheteur (variantes exigées): Le présent marché ne prévoit pas la présentation de variantes à l'initiative de l'acheteur. *** Prestations supplémentaires éventuelles: Le présent marché ne contient aucune prestation supplémentaire éventuelle (PSE).

5.1.7. Strategic procurement

Approach to reducing environmental impacts: Other

Social objective promoted: Other

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Enrolment in a trade register

Description of selection criterion: A] Situation juridique Les candidats devront fournir à l'appui de leur candidature : * Une lettre de candidature comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de

réponse en groupement (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Il est rappelé qu'une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. ** Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L2141-1 à L2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (formulaire DC1recommandé ou équivalent). *** Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet. **** Pour les entreprises créées après le 1er janvier 2026, le récépissé du dépôt de sa demande de déclaration auprès du centre de formalités des entreprises ou un extrait du registre du commerce ou toute autre pièce officielle attestant de sa naissance dans l'année. Ce document sera substitué aux certificats. Les candidats étrangers fourniront les documents, de même nature, existant dans les législations et réglementations nationales. En cas de groupement, les candidatures sont présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché. ***** Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat, Il est rappelé que « une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché ». En cas de groupement, l'habilitation du mandataire à représenter l'ensemble des membres du groupement au stade de la candidature et/ou de l'offre, En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des documents énumérés ci-dessus (à l'exception de la lettre de candidature (ou formulaire DC1) qui sera commune à l'ensemble des membres du groupement). B] Intégrité et éligibilité: * Le soumissionnaire doit fournir la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale en annexe du règlement de la consultation renseignée et signée.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: C] Capacité économique et financière Pour le candidat, ou pour chacun des membres du groupement (le cas échéant) : * Une Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (formulaire DC2 recommandé ou équivalent) En application des articles R. 2142-6 à R2142-12 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande public, si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ce renseignement pour justifier de sa capacité financière, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par l'Entité Adjudicatrice. Les entreprises les plus récentes indiqueront également la date de création de la structure dans le cadre, à la place du ou des chiffres d'affaires concernés.

Criterion: Relevant educational and professional qualifications

Description of selection criterion: D] Capacité technique et professionnelle - références requises Pour le candidat, ou pour chacun des membres du groupement (le cas échéant) : * Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; ** L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des salariés de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; Il est rappelé à toutes fins utiles que l'exécution des travaux du marché nécessitera des opérations sous le régime des Travaux Sous Tension nécessitant au minimum 2 ouvriers ou techniciens habilités

o l'entreprise doit disposer de personnels possédants : Les habilitations électriques spécifiques à ce type de travaux de pose de PV à titre professionnel notamment : ▫ Habilitations BR PV : - Habilitations BR avec mention PV et - Habilitation BP (opération de basse tension sur chaîne photovoltaïque) ▫ Habilitation pour les travaux en hauteur Le soumissionnaire doit produire les habilitations et les justificatifs de formation ainsi que les remises à niveau éventuelles pour les personnels qui seront en charge sur ce marché. o l'entreprise doit disposer de personnels possédant : L'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR encadrant et AIPR travaux) et doit produire : ▫ Formulaire CERFA complété ; ▫ Justificatif fondant l'autorisation (formation,...). Les attestations de formation correspondantes doivent être remises avec le dossier de candidature. L'habilitation électrique ▫ hors tension : B1, B1v, B2, B2v ; ▫ sous tension : B1t, B2t. Le candidat doit produire les titres d'habilitations, les justificatifs de formation et les justificatifs de remise à niveau périodique éventuels, pour les personnels qui seront en charge sur ce marché. o l'entreprise doit disposer de moyens matériels et humains : en travaux de terrassements *** Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; **** La présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années portant sur les prestations auxquelles se réfère le marché, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le type d'opération, le montant, l'époque, et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire cette liste, il signalera cette impossibilité et devra prouver cet aspect des capacités professionnelles et techniques par tout autre moyen. ***** En raison de l'indépendance de la mission de maîtrise d'oeuvre de celle de l'entreprise en charge des travaux, un candidat ne pourra être attributaire d'un lot si une entreprise d'études ou de maîtrise d'oeuvre avec laquelle il a des liens est attributaire du lot correspondant. C'est-à-dire qu'il n'y a pas suffisamment d'autonomie et d'indépendance (organique, financière, structurelle, décisionnelle,...) entre les deux entreprises. Cette condition s'apprécie que l'opérateur économique soit seul ou dans le cadre d'un groupement et aussi au sous-traitant. Les candidats qui ne sont pas en mesure de fournir ces éléments, en raison de leur date récente de création, peuvent prouver leur capacité technique par tout autre moyen.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Le « Prix » de l'offre apprécié au regard du montant résultant de l'acte d'engagement

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 50

Criterion:

Type: Quality

Description: La « Valeur Technique » de l'offre appréciée au regard du mémoire technique qui comportera les éléments des sous-critères techniques détaillés et coefficientés suivants: 1. Conditions d'interventions adaptées aux différentes tâches du projet ; moyens humains qui seront mobilisés (encadrement, qualification, curriculum-vitae) - notée sur 20 points et pondérés par 1,5 ; 2. Moyens matériels dédiés aux chantiers mis en œuvre pour assurer l'exécution des prestations - notés sur 20 points et pondérés par 1 ; 3. Moyens mis en œuvre et mesures prises pour assurer des travaux ayant le plus faible impact sur l'environnement, la prise en compte du développement durable au sein de l'entreprise (formation spécifique, démarche mise en place) et spécifiquement pour ce marché (gestion des déchets, des

déplacements, et des énergies, évacuation des installations en fin de vie, réalisation des tranchées). Mode de réalisation des ouvrages et autres renseignements permettant de juger de la valeur technique de l'offre présentée - notés sur 20 points et pondérés par 2,5 ; 4. Organisation mise en place pour le respect des délais des travaux (planning justifié à fournir) et la sécurité des chantiers (personnel de l'entreprise, habitants, randonneurs) - notés sur 20 points et pondérés par 2,5 ; 5. Justifications de dimensionnement, fiches techniques des matériaux proposés et indication sur la provenance, la certification et la marque des fournitures, schéma d'implantation sur site et dans le local technique, synoptiques électriques, croquis du local technique solaire, cadre d'exploitation - notés sur 20 points et pondérés par 2,5. Le mémoire technique devra détailler les mesures de sécurité prises par l'entreprise pour réaliser les ouvrages, notamment les mesures prises pour les travaux dangereux (interventions sous tension, interventions sur voies publiques, travail en hauteur, ...). Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact) Award criterion number: 50

5.1.11. Procurement documents

Deadline for requesting additional information: 09/03/2026 13:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Address of the procurement documents: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_ATM5O4RnBK

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_ATM5O4RnBK

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Allowed

Description of the financial guarantee: Une retenue de garantie de 5 % sera exercée sur le montant de chaque situation de travaux, la taxe à la valeur ajoutée à la date de signature du marché étant incluse. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire dans les conditions fixées aux articles R. 2191-36 à R2191-42 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande publique.

Deadline for receipt of tenders: 16/03/2026 13:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 180 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont définies dans le DCE.

Legal form that must be taken by a group of tenderers that is awarded a contract: En cas de groupement, aucune forme particulière n'est imposée aux candidats. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire (article R. 2142-24 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande publique).

Financial arrangement: Les travaux du présent marché seront financées par une dotation du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE) à hauteur de 80 % et sur diverses lignes budgétaires du SIDELEC.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de la Réunion

Information about review deadlines: En cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumise la passation du (des) marché(s), les personnes susceptibles d'être lésées par ce manquement et ayant intérêt à conclure ce contrat, peuvent exercer les recours suivants : - Un référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché, - Un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, - Un recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn-et-Garonne (CE, Ass., 4 avril 2014, no358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: SIDELEC Réunion

Organisation providing more information on the review procedures: SIDELEC Réunion

5.1. Lot: LOT-0002

Title: Lot T3B.bis : Grand Place et La Nouvelle - 11 installations en Tranche Ferme (3 installations à La Nouvelle, 8 sur Grand Place)

Description: Il s'agit principalement, pour chacune des installations : - De locaux techniques solaires en bois sous tôle avec leur radier béton ; - Des installations photovoltaïques autonomes avec stockage batterie ; - Transport sur site par hélicoptère de l'ensemble des installations à construire ; - Evacuation des anciens générateurs photovoltaïques et électroménagers.

Internal identifier: Lot T3B.bis

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Works

Main classification (cpv): 45251100 Construction work for power plant

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): La Réunion (FRY40)

Country: France

Additional information: Les travaux se déroulent à Mafate à l'Îlet Grand Place et à l'Îlet de la Nouvelle situés dans la commune de La Possession (97419).

5.1.3. Estimated duration

Duration: 30 Weeks

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 0

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 603 796,66 EUR

5.1.6. General information

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Information about previous notices:

Identifier of the previous notice: 600531-2020

Additional information: VARIANTES – PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES EVENTUELLES (PSE): Le dossier comporte une solution de base à laquelle les candidats sont tenus de répondre. * Variantes à l'initiative du candidat (variantes libres): Les variantes à l'initiative du candidat sont possibles suivant les deux modifications techniques suivantes : • Réutilisation sur place dans les nouveaux ouvrages des matériaux des locaux techniques existants qu'il est prévu de démanteler et rapatrier dans la solution de base. Cette solution est à privilégier, si le soumissionnaire en identifie la faisabilité au préalable. • L'augmentation de la puissance unitaire des modules photovoltaïques proposées dans la solution de base ne pose aucun problème dans la mesure de compatibilité avec les dimensions des locaux techniques dont les études d'exécution sont fournies au présent marché. Dans le cas où les dimensions des champs photovoltaïques seraient différentes de celles prévus en solution de base, l'entrepreneur devra fournir des plans d'exécution des locaux techniques ajustés aux nouvelles dimensions dans sa solution variante. Si une ou plusieurs variantes sont proposées par les candidats, ces dernières ne seront prises en compte et analysées que si une solution de base est transmise par le candidat. ** Variantes à l'initiative de l'acheteur (variantes exigées): Le présent marché ne prévoit pas la présentation de variantes à l'initiative de l'acheteur. *** Prestations supplémentaires éventuelles: Le présent marché ne contient aucune prestation supplémentaire éventuelle (PSE).

5.1.7. Strategic procurement

Approach to reducing environmental impacts: Other

Social objective promoted: Other

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Enrolment in a trade register

Description of selection criterion: A) Candidature - Présentation au marché 1) Modalités restrictives de candidatures via un ou plusieurs groupements Les candidats peuvent présenter une offre en agissant à la fois : 1° en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, 2° en qualité de membres de plusieurs groupements. En cas de groupement d'entreprises, le mandataire devra posséder des compétences et qualifications en travaux électriques et photovoltaïques. 2) Appui sur d'autres opérateurs Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature des liens juridiques existant entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou de ces opérateur(s) économique(s) et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché (tel que par exemple un engagement écrit, daté et signé de la personne habilitée à engager l'opérateur économique sur lequel le candidat s'appuie pour présenter sa candidature établissant que cet opérateur économique s'engage à mettre à la disposition du candidat ses capacités professionnelles, techniques et financières dans le cadre du marché, ou le formulaire DC4 « Déclaration de sous-traitance » ou équivalent,

dûment complété, daté et signé par les personnes habilitées à engager juridiquement le candidat et l'opérateur économique, accompagnés de toutes les pièces pour justifier de sa situation juridique, de son intégrité et de son éligibilité, de son autonomie ou de son lien ou de son partenariat par rapport à une entreprise d'étude en électrification rurale ou de maîtrise d'oeuvre, de ses capacités économiques et financières, professionnelles et techniques, ainsi que les références requises). En effet, en application de l'article R.2142-3 du code la commande publique, le candidat produit les mêmes documents demandés concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. 3) Entreprises liées / absence d'autonomie Il est rappelé que des soumissionnaires sont distincts que s'ils ont une autonomie commerciale. A défaut, elles ne peuvent être soumissionnaires, et leurs candidatures seront considérées comme irrégulières. Cette condition s'apprécie également lorsque le candidat participe à la candidature d'un autre opérateur. Les opérateurs économiques doivent donc être vigilants sur ce point s'ils ont des liens entre eux. B] Candidature - Eléments justificatifs demandés I] Situation juridique Les candidats devront fournir à l'appui de leur candidature : * Une lettre de candidature comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement (formulaire DC1 recommandé ou équivalent). La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement. Cependant, dans le cas d'un groupement, le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation signé par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Il est rappelé qu'une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. ** Une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L2141-1 à L2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (formulaire DC1recommandé ou équivalent). *** Le candidat en redressement judiciaire devra produire copie du ou des jugements prononcés à cet effet. **** Pour les entreprises créées après le 1er janvier 2026, le récépissé du dépôt de sa demande de déclaration auprès du centre de formalités des entreprises ou un extrait du registre du commerce ou toute autre pièce officielle attestant de sa naissance dans l'année. Ce document sera substitué aux certificats. Les candidats étrangers fourniront les documents, de même nature, existant dans les législations et réglementations nationales. En cas de groupement, les candidatures sont présentées soit par l'ensemble des opérateurs économiques groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché. ***** Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat, Il est rappelé que « une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché ». En cas de groupement, l'habilitation du mandataire à représenter l'ensemble des membres du groupement au stade de la candidature et/ou de l'offre, En cas de groupement, chaque membre du groupement devra fournir l'ensemble des documents énumérés ci-dessus (à l'exception de la lettre de candidature (ou formulaire DC1) qui sera commune à l'ensemble des membres du groupement). II] Intégrité et éligibilité: * Le soumissionnaire doit fournir la Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale en annexe du règlement de la consultation renseignée et signée.

Criterion: Other economic or financial requirements

Description of selection criterion: III] Capacité économique et financière Pour le candidat, ou pour chacun des membres du groupement (le cas échéant) : * Une Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (formulaire DC2 recommandé ou équivalent) En

application des articles R. 2142-6 à R2142-12 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande public, si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire ce renseignement pour justifier de sa capacité financière, il peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par l'Entité Adjudicatrice. Les entreprises les plus récentes indiqueront également la date de création de la structure dans le cadre, à la place du ou des chiffres d'affaires concernés.

Criterion: Relevant educational and professional qualifications

Description of selection criterion: D] Capacité technique et professionnelle - références

requis Pour le candidat, ou pour chacun des membres du groupement (le cas échéant) : * Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; ** L'indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des salariés de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; Il est rappelé à toutes fins utiles que l'exécution des travaux du marché nécessitera des opérations sous le régime des Travaux Sous Tension nécessitant au minimum 2 ouvriers ou techniciens habilités o l'entreprise doit disposer de personnels possédants : Les habilitations électriques spécifiques à ce type de travaux de pose de PV à titre professionnel notamment : ▫ Habilitations BR PV : - Habilitations BR avec mention PV et - Habilitation BP (opération de basse tension sur chaîne photovoltaïque) ▫ Habilitation pour les travaux en hauteur Le soumissionnaire doit produire les habilitations et les justificatifs de formation ainsi que les remises à niveau éventuelles pour les personnels qui seront en charge sur ce marché. o l'entreprise doit disposer de personnels possédant : L'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR encadrant et AIPR travaux) et doit produire : ▫ Formulaire CERFA complété ; ▫ Justificatif fondant l'autorisation (formation,...). Les attestations de formation correspondantes doivent être remises avec le dossier de candidature. L'habilitation électrique ▫ hors tension : B1, B1v, B2, B2v ; ▫ sous tension : B1t, B2t. Le candidat doit produire les titres d'habilitations, les justificatifs de formation et les justificatifs de remise à niveau périodique éventuels, pour les personnels qui seront en charge sur ce marché. o l'entreprise doit disposer de moyens matériels et humains : en travaux de terrassements *** Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; **** La présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années portant sur les prestations auxquelles se réfère le marché, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le type d'opération, le montant, l'époque, et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire cette liste, il signalera cette impossibilité et devra prouver cet aspect des capacités professionnelles et techniques par tout autre moyen. ***** En raison de l'indépendance de la mission de maîtrise d'oeuvre de celle de l'entreprise en charge des travaux, un candidat ne pourra être attributaire d'un lot si une entreprise d'études ou de maîtrise d'oeuvre avec laquelle il a des liens est attributaire du lot correspondant. C'est-à-dire qu'il n'y a pas suffisamment d'autonomie et d'indépendance (organique, financière, structurelle, décisionnelle,...) entre les deux entreprises. Cette condition s'apprécie que l'opérateur économique soit seul ou dans le cadre d'un groupement et aussi au sous-traitant. Les candidats qui ne sont pas en mesure de fournir ces éléments, en raison de leur date récente de création, peuvent prouver leur capacité technique par tout autre moyen.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Le « Prix » de l'offre apprécié au regard du montant résultant de l'acte d'engagement

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 50

Criterion:

Type: Quality

Description: La « Valeur Technique » de l'offre appréciée au regard du mémoire technique qui comportera les éléments des sous-critères techniques détaillés et coefficientés suivants: 1. Conditions d'interventions adaptées aux différentes tâches du projet ; moyens humains qui seront mobilisés (encadrement, qualification, curriculum-vitae) - notée sur 20 points et pondérés par 1,5 ; 2. Moyens matériels dédiés aux chantiers mis en œuvre pour assurer l'exécution des prestations - notés sur 20 points et pondérés par 1 ; 3. Moyens mis en œuvre et mesures prises pour assurer des travaux ayant le plus faible impact sur l'environnement, la prise en compte du développement durable au sein de l'entreprise (formation spécifique, démarche mise en place) et spécifiquement pour ce marché (gestion des déchets, des déplacements, et des énergies, évacuation des installations en fin de vie, réalisation des tranchées). Mode de réalisation des ouvrages et autres renseignements permettant de juger de la valeur technique de l'offre présentée - notés sur 20 points et pondérés par 2,5 ; 4. Organisation mise en place pour le respect des délais des travaux (planning justifié à fournir) et la sécurité des chantiers (personnel de l'entreprise, habitants, randonneurs) - notés sur 20 points et pondérés par 2,5 ; 5. Justifications de dimensionnement, fiches techniques des matériaux proposés et indication sur la provenance, la certification et la marque des fournitures, schéma d'implantation sur site et dans le local technique, synoptiques électriques, croquis du local technique solaire, cadre d'exploitation - notés sur 20 points et pondérés par 2,5. Le mémoire technique devra détailler les mesures de sécurité prises par l'entreprise pour réaliser les ouvrages, notamment les mesures prises pour les travaux dangereux (interventions sous tension, interventions sur voies publiques, travail en hauteur, ...).

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 50

5.1.11. Procurement documents

Deadline for requesting additional information: 09/03/2026

Address of the procurement documents: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_ATM5O4RnBK

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_ATM5O4RnBK

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Allowed

Description of the financial guarantee: Une retenue de garantie de 5 % sera exercée sur le montant de chaque situation de travaux, la taxe à la valeur ajoutée à la date de signature du marché étant incluse. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire dans les conditions fixées aux articles R. 2191-36 à R2191-42 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande publique.

Deadline for receipt of tenders: 16/03/2026 13:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 180 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Conditions relating to the performance of the contract: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont définies dans le DCE.

Legal form that must be taken by a group of tenderers that is awarded a contract: En cas de groupement, aucune forme particulière n'est imposée aux candidats. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire (article R. 2142-24 du décret n°2018-1075 relatif au code de la commande publique).

Financial arrangement: Les travaux du présent marché seront financées par une dotation du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE) à hauteur de 80 % et sur diverses lignes budgétaires du SIDELEC.

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de la Réunion

Information about review deadlines: En cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumise la passation du (des) marché(s), les personnes susceptibles d'être lésées par ce manquement et ayant intérêt à conclure ce contrat, peuvent exercer les recours suivants : - Un référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), pouvant être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché, - Un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA, - Un recours de pleine juridiction contestant la validité du marché dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département de Tarn-et-Garonne (CE, Ass., 4 avril 2014, no358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du code de justice administrative, à la suspension de l'exécution du contrat.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: SIDELEC Réunion

Organisation providing more information on the review procedures: SIDELEC Réunion

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: SIDELEC Réunion

Registration number: 25974102300024

Postal address: 10 Rue Transversal Le Bel Air C.S. 91010

Town: Sainte suzanne

Postcode: 97441

Country subdivision (NUTS): La Réunion (FRY40)

Country: France

Email: marches@sidelec.re

Telephone: +262262202619

Information exchange endpoint (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_ATM5O4RnBK

Buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing more information on the review procedures

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal administratif de la Réunion

Registration number: 17974005500019

Postal address: 27 Rue Félix Guyon C.S. 61107

Town: Saint Denis

Postcode: 97404

Country subdivision (NUTS): La Réunion (FRY40)

Country: France

Email: greffe.ta-reunion@juradm.fr

Telephone: +262262924360

Internet address: <http://la-reunion.tribunal-administratif.fr>

Roles of this organisation:

Review organisation

Notice information

Notice identifier/version: 85016cab-80ba-45ef-a473-0a48422ed6e2 - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 17

Notice dispatch date: 10/02/2026 20:25:13 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 103433-2026

OJ S issue number: 30/2026

Publication date: 12/02/2026